COMMUNE DE ROUGEMONT

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1659 ROUGEMONT

Rougemont, le 05 octobre 2026
N. réf : 10.01.02/SB/jl

Préavis N° 21/2026

DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ACQUISITION D'UN PIANO DE CUISSON PROFESSIONNEL POUR L'HÔTEL DE COMMUNE

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 100'000.00 pour le remplacement urgent du piano de cuisson professionnel pour la cuisine de l'Hôtel de Commune.

Le piano de cuisson actuellement en fonction dans la cuisine de l'Hôtel de Commune est arrivé en fin de vie et présente désormais un risque important de panne. Cet équipement a déjà fait l'objet de plusieurs réparations afin de prolonger sa durée d'utilisation. Toutefois, son état actuel ne permet plus d'envisager une exploitation fiable à long terme. Les interventions ne sont plus possibles, les pièces de rechange n'existant plus.

Une nouvelle panne pourrait ainsi entraîner une immobilisation prolongée de l'équipement et compromettre le bon fonctionnement de la cuisine de l'établissement.

Compte tenu de ces éléments, la Municipalité estime nécessaire de procéder à son remplacement dans les meilleurs délais, afin de garantir la continuité de l'exploitation et d'éviter une situation d'urgence en pleine période d'activité.

Le nouvel équipement sera installé durant les vacances de l'établissement, période qui permettra de limiter au maximum les conséquences des travaux et de l'interruption de l'utilisation de la cuisine.

La Municipalité prévoit ainsi de procéder à la commande de l'équipement dès que le crédit aura été accordé, afin de permettre une installation dans les délais les plus courts possibles.

2. COÛTS ET FINANCEMENT

Conformément aux principes MCH2, aucun amortissement ne sera réalisé sur les montants liés au patrimoine financier. Pour information, la valeur actuelle de l'Hôtel de Commune au bilan est de CHF 236'780.00.

3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 20 octobre 2026

Vu le préavis N° 21/2026

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à procéder à l'acquisition d'un piano professionnel pour la cuisine de l'Hôtel de Commune.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 100'000.00
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 05 octobre 2026 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 20 octobre 2026.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : Michèle Genillard

La Secrétaire adjointe : Sylvie Berdoz

Déléguée municipale :
- *Mme Annie Schwitzguebel*

Administration communale – Rte de la Croisette 16 - CP 16 - 1659 Rougemont – Tél. 026 925 11 55 – Fax 026 925 11 51
E-mail : commune@rougemont.ch – Internet : www.rougemont.ch